

Conseil de la langue française



Jean-V. Dufresne

Prix Jules-Fournier 1989

Québec 

Prix Jules-Fournier 1989

Jean-V. Dufresne



Gouvernement du Québec
Conseil de la langue
française

Cet ouvrage a été publié par
le Service des communications
du Conseil de la langue française
sous la direction de Léo Gagné

Collaboratrices:
Louise Dion
Hermine Beauregard
Service des communications

Graphiste:
Composition Orléans inc.

Dépôt légal — 4^e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-20327-5



Prix Jules-Fournier 1989

*Sur proposition du jury,
le Conseil de la langue française
a l'honneur de déclarer lauréat du
prix Jules-Fournier*

Monsieur Jean-V. Dufresne

*pour son écriture journalistique qui tient parfois
du pamphlet, alliant la rigueur de la pensée
à la vigueur de l'expression;
pour le choix du mot et de la formule choc,
le sens de l'image originale et saisissante,
l'efficacité dans la description et le sens aigu du raccourci
dans la comparaison.*

*Fait à Québec,
ce premier jour de décembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf*

*Le Président du
Conseil de la langue française*

*Le Secrétaire du
Conseil de la langue française*

Pain  

Jean-V. Dufresne

Neuvième lauréat du prix

Le prix Jules-Fournier, institué en 1980 par le Conseil de la langue française, veut encourager la qualité de la langue chez les journalistes. Le prix ainsi nommé évoque la brève carrière du journaliste québécois Jules Fournier (1884-1918), dont Olivar Asselin écrivait qu'«il est probablement, à tout prendre, l'intelligence la plus complète, la plus fine qui ait encore paru parmi nous». Reconnu pour la vigueur, la clarté et la précision de son style, Jules Fournier travailla successivement à *La Presse*, au *Devoir* et à *La Patrie*. Il succéda à Olivar Asselin à la direction du *Nationaliste* et fonda son propre journal, *L'Action*. Nommé traducteur au Sénat en 1917, il écrivit un essai sur *La langue française au Canada*.

Le Conseil de la langue française a décerné cette année, sur recommandation unanime du jury, le prix Jules-Fournier à monsieur Jean-V. Dufresne, journaliste et chroniqueur au journal *Le Devoir*.

Monsieur Marc Thibault, membre du Conseil, a présidé le jury qui était également composé des journalistes Lisette Morin, Laurent Laplante et Michel Roy.

LAURÉATS

1981
Nathalie PETROWSKI

1982
Réjean TREMBLAY

1983
André DALCOURT

1984
Francine MONTPETIT

1985
Daniel PÉRUSSE

1986
Guy DESHAIES

1987
Pierre SORMANY

1988
Gilles LESAGE

Proclamation du prix Jules-Fournier

1989

Hommage à Jean-V. Dufresne

C'est à titre de membre du Conseil de la langue française que j'ai été invité par mes collègues à présider le jury du prix Jules-Fournier. Mais le président du Conseil de presse que je suis n'a pas été indifférent à cette expérience.

Le prix Jules-Fournier, comme on le sait, veut reconnaître la contribution exemplaire des journalistes de la presse écrite à la qualité de la langue française. Mais il arrive que la qualité de l'information, que le Conseil de presse s'est donné comme mandat de promouvoir, passe aussi par la qualité de l'écriture. J'ai été heureux de constater, en évaluant la trentaine de dossiers soumis à notre jury, le soin qu'apportent ces journalistes, et combien d'autres d'ailleurs, à écrire une langue qui se respecte. L'information ne peut alors que s'en mieux porter, le fond étant indissociable de la forme.

D'ailleurs, dans les critères d'attribution du prix Jules-Fournier nous retrouvons, 1) la correction de la langue, 2) la clarté et la précision du style, 3) la rigueur de l'exposé.

Le lauréat de cette année, vous en conviendrez avec les membres du jury, satisfait pleinement à ces critères et mérite sans conteste le prix Jules-Fournier du Conseil de la langue française.

De plus, il arrive que notre lauréat a poursuivi une carrière des plus brillantes dans notre journalisme québécois: depuis les années 50 – presque quarante ans de métier – il oeuvre dans la presse écrite, mais aussi dans la presse électronique, dans la presse francophone, mais aussi quelque peu dans la presse anglophone, et à des titres divers comme reporter, correspondant parlementaire à Québec et à Ottawa, secrétaire de la rédaction ou rédacteur en chef et, enfin, chroniqueur.

C'est donc une carrière journalistique exceptionnelle, qui aura magnifiquement servi notamment la langue française, que les membres du jury du prix Jules-Fournier et le Conseil de la langue française couronnent aujourd'hui.

Madame Lisette Morin, membre de notre jury, prolonge ici ma réflexion par ces propos qu'elle a bien voulu me faire tenir, à la suite de nos délibérations et du choix de notre lauréat: «Non seulement n'est-il jamais sorti – ou si peu – d'une profession qu'il pratique depuis quarante ans, mais il revendique toujours, après l'avoir si brillamment exercée, et souvent avec passion, dans tous les médias importants, le titre, modeste, de simple journaliste. Il me paraît donc représenter chez nous le praticien de l'information que Sainte-Beuve, lui-même grand journaliste, définissait un jour comme «quelqu'un qui peut écrire rapidement, à n'importe quel moment et sur n'importe quel sujet en commettant le moins de bêtises possible...» (je cite librement)».

Preuve que les bêtises n'étaient pas son point fort, il recevait, en 1964, le prix de l'Union canadienne des journalistes de langue française; en 1965, c'était au tour du Cercle des journalistes de Montréal de célébrer ses mérites. En 1978, on lui décernait le prix Olivar-Asselin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Pourquoi son nom ne s'est-il pas inscrit plus tôt au palmarès du prix Jules-Fournier? La réponse est simple: durant quatre ans, de 1982 à 1986, il s'était retiré de la presse écrite pour revenir une seconde fois à la presse électronique – sa première expérience remontant à la fin des années 60 – et devenir reporter et animateur aux émissions «Présent» de Radio-Canada.

C'est après cette seconde expérience, si je ne m'abuse, que nous appréhensions avec tellement de regret qu'il avait décidé de quitter le journalisme, (on sait qu'il mènerait à tout, à condition d'en sortir), pour devenir éventuellement disciple de Thémis.

*Fort heureusement, pour lui comme pour nous, ce n'était qu'une fugue ou une fausse sortie. Nous le voyons réapparaître quelque temps plus tard à la direction des pages culturelles et littéraires du journal *Le Devoir* et reprendre finalement la chronique de ses humeurs, un genre dans lequel il avait excellé à *Montréal Matin* dans les années 1975 à 1980.*

*Le jury s'est penché sur la douzaine de chroniques soumises à notre jugement. J'en ai repris, pour ma part, la lecture dans un esprit des plus critiques, car je dois vous avouer un parti pris évident que j'avais à contrer: ma lecture du journal *Le Devoir* commence inmanquablement par la chronique de notre lauréat, chaque fois que je l'y retrouve.*

J'y note, avec un plaisir renouvelé, le choix du mot et de la formule choc, le sens de l'image originale et saisissante, une efficacité souveraine dans la description, un sens aigu du raccourci dans la comparaison, une mémoire impeccable du passé toujours éclairant, un bagage culturel impressionnant qui le sert à merveille, une analyse d'une finesse et d'une lucidité sans faille, une réflexion jamais en défaut qui sort des

sentiers battus et qui nous entraîne constamment dans les voies de l'inédit, une information très au point sur l'actualité nourrie d'aperçus souvent inusités qui nous en font voir des dimensions insoupçonnées. En résumé, j'apprécie dans ces chroniques, qui tiennent parfois du pamphlet, la rigueur de la pensée alliée à la vigueur de l'expression.

Mon examen critique de ces chroniques n'a fait qu'accroître le plaisir et le profit que j'en tire régulièrement. Comme quoi la matière journalistique n'est pas essentiellement périssable et qu'il existe une créativité incontestable dans une information de qualité, qui ne peut qu'ajouter à son efficacité et à sa durée. Je ne serais pas autrement étonné d'apprendre que certaines des chroniques de notre lauréat figurent au programme d'étude de textes de nos enseignants et de leurs élèves. Elles ne dépareraient certes pas ce programme.

J'en veux pour preuve la réflexion que Michel Roy, membre du jury, me soumettait pour justifier son choix. « Ce que notre lauréat a accompli de plus remarquable en quarante ans de métier, le plus souvent astreint aux exigences du journalisme quotidien, c'est d'avoir mis au service de l'information, du reportage et de la chronique une langue d'une prodigieuse sensibilité, un style original qu'il a élevé au niveau de l'art : l'art de communiquer, d'évoquer, de dépeindre, de raconter, de relater, mais aussi de surprendre, d'émouvoir et d'amuser, si bien que ces articles, mis bout à bout, ressemble à un interminable pont d'Avignon tout autour de la terre avec ses rondes, ses drames, ses beautés et... ses folies. »

Mais notre journaliste n'a pas fait qu'illustrer, dans toute sa carrière, la qualité en tous points exemplaire de la langue française qui lui est manifestement si chère, il a pris souvent le parti de la défendre, surtout

dans ses chroniques, et d'inciter par là à l'excellence. Il l'a fait toujours, avec combien d'humour et énormément d'humour, en relation avec une actualité qui n'a jamais manqué de l'alimenter, de l'inspirer, de le stimuler, de la provoquer.

« Le lire, me confie dans son jugement Laurent Laplante, qui faisait aussi partie du jury, c'est s'offrir le plaisir, j'allais dire le luxe, d'un contact fascinant avec la langue et d'un cheminement stimulant avec la culture. Les humeurs sont là et elles règnent, c'est vrai, mais ces humeurs font allusion à tant de faits indiscutables et à tant de colères ou de joies communes qu'on les comprend aisément. Ces humeurs nous rejoignent si bien qu'elles nous paraissent le plus souvent ne pas même avoir à se justifier. J'ajoute ceci: je connais peu de journalistes qui aient su mettre un tel respect personnel de la langue au service d'une aussi large curiosité journalistique ».

Je suis convaincu que vous serez d'accord avec le jury et le Conseil de la langue française qui ont décidé de décerner le prix Jules-Fournier à un journaliste qui s'est fait plus qu'un nom dans la profession: il s'est illustré davantage par un prénom. Combien ne l'appellent plus désormais avec affection, estime et admiration, que Jean-V. tout simplement!

Mesdames et messieurs, le lauréat 1989 du prix Jules-Fournier du Conseil de la langue française, à qui nous offrons, en votre nom à toutes et à tous, nos plus chaleureuses félicitations, monsieur Jean-V. Dufresne.

Le jury,

Marc Thibault, président

*Laurent Laplante, Lisette Morin,
Michel Roy, membres*

Jean-V. Dufresne... une âme de journaliste

Montréalais de naissance, Jean-V. Dufresne s'est très jeune adonné à l'écriture journalistique dans les médias de Montréal.

Déjà, en 1951, il travaille comme reporter au quotidien *La Patrie* et comme rédacteur à l'information à CKAC. Délaissant les tâches de journaliste, il séjourne en Europe, au milieu des années 50, et entreprend des études de traduction vers l'anglais; parallèlement, il mène une carrière de professeur d'anglais tout en étant rédacteur de la revue *Pakistan*, à l'ambassade du Pakistan, à Paris.

À son retour au Québec, après un court séjour à *La Presse*, il fait une brève incursion en politique québécoise à titre de secrétaire de ministre. Très rapidement, il retourne à son métier pour ne plus jamais le laisser, qu'il s'agisse du journalisme écrit ou du journalisme parlé: en 1961, il entre au service du *Nouveau Journal* pour assumer, par la suite, la tâche de secrétaire de la rédaction au *Magazine Maclean's*. De 1964 à 1968, il occupe tour à tour les postes de rédacteur et de correspondant parlementaire au *Devoir*. Il accepte, plus tard, l'expérience de la presse électronique comme reporter à Radio-Canada – radio et télévision – à la fois pour les réseaux français et anglais.

Après deux ans comme reporter au *Montreal Star*, Jean-V. Dufresne devient journaliste à la pige et expérimente pendant cinq ans, de 1975 à 1980, la délicate fonction de chroniqueur au *Montréal Matin*. Il passe ensuite de l'activité du quotidien à celle du périodique comme rédacteur et rédacteur-en-chef à *L'Actualité* avant de travailler comme reporter et animateur aux émissions *Présent*, à Radio-Canada. Il a de plus dirigé les pages culturelles au *Devoir* pour, enfin, nous entretenir dans ses chroniques, et pour notre bonheur quotidien, de sa prose vive et mordante, tout en touchant à la presse électronique comme animateur à CIEL-MF.

Par sa constante fidélité au journalisme, Jean-V. Dufresne a démontré sa passion du métier et son respect pour la langue française qu'il manie avec élégance et originalité.

**Chroniques et reportage
de**

Jean-V. Dufresne
Prix Jules-Fournier 1989



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

Lorsque le français menace le français

JE soupçonne que si le gros ourson péquiste ne rôdait pas autour de la bergerie libérale, et nos comédiens affamés autour de l'assiette au beurre, le ministère des Affaires culturelles et l'Union des artistes ne défendraient pas la loi 109 sur le cinéma avec un empressement aussi peu commun. Ou, en tout cas, ils s'arrêteraient aux conséquences profondes de cette législation sur l'avenir du français au Québec.

Je parle ici du doublage en français des films américains dans nos cinémas, encore que toute forme de doublage, dans quelque langue que ce soit, hormis un documentaire sur les maladies vénériennes ou les pluies acides, repose sur une conception pernicieuse du cinéma, et de la culture en général.

Doubler un film, c'est vouloir faire sonner une guimbarde comme un Stradivarius. C'est aussi anti-culturel que reproduire un pastel de Degas au Xérox. C'est, pour nous, au Québec, vouloir perpétuer la culture abâtardissante de la traduction. Et le proverbe italien l'a dit : *Traduttore traduttore*, traduire c'est trahir. Pas trahir la culture française, trahir la culture tout court.

Et au cinéma, c'est pire encore, parce que la traduction, alors, trahit flatteusement. Le cinéma, c'est un grand art, on en convient, mais c'est aussi la forme la plus achevée du marketing. Et la traduction en français des films américains donne aux Québécois, mais aux Montréalais surtout, qui comptent parmi les plus grands consommateurs de films au monde, l'illusion de vivre plus près de la culture française, alors que le doublage ne fait que l'appauvrir davantage. Et appauvrir en même temps le cinéma lui-même, ce qui paraît être la dernière préoccupation du ministère, de l'Union des Artistes et des sociétés vouées à la propagation de la bienséance patriotarde.

À bien y penser, il n'existe pas de films doublés. Il n'existe que les voix doublées d'un film. Et c'est pourquoi les plus grands chefs-d'oeuvre du cinéma furent réalisés à l'époque du muet.

À ne pas connaître une langue, je préfère quant à moi l'entendre que d'avoir à écouter les voix qui déjà confondent dans une même bouillabaisse culturelle les scénarios navrants de nos téléromans touche-pipi et les *storyboards* de Clouets, Cotonnelle ou de la soupe Habitant. Ou les voix de speakerines parisiennes qui sonnent toutes comme des imitations parfumées de Catherine Deneuve. Ça vous en fout, ça, pour doubler une « punkette » abrutie de Los Angeles.

Vous imaginez Jouvett, Brasseur, Magnani, Noiret, doublés en anglais ? Alors, moi, je n'imagine pas non plus Guinness, Brando ou Katherine Hepburn en français. Et je n'imagine pas non plus qu'on puisse l'imaginer, lorsqu'il est si agréable de les écouter dans leur langue maternelle, et si nécessaire aussi d'apprendre l'anglais lorsqu'on est montréalais et qu'on ne compte que 2 % de francophones dans toute l'Amérique. Ce qui est incidemment l'exacte proportion des francophones en Saskatchewan, prenez bonne note mon cher Boubou.

(suite de la page 17)

Car voilà où se situe le vrai débat de la loi 109, outre la menace qu'elle fait peser sur le prestige de Montréal comme centre de cinéma international, ainsi que le signalait avec beaucoup d'à propos notre camarade Lysiane Gagnon, dans *La Presse* de samedi dernier.

Minoritaires en Amérique, nous le sommes parce que c'est le prix à payer pour vouloir nous épanouir dans notre langue. Ce ne sont pas les 250 millions d'anglophones qui sont responsables de ça. Alors, il faudra bien se brancher une fois pour toutes. Minoritaires, nous n'avons qu'une alternative : assimiler la culture dominante, qui parle anglais, ou nous laisser assimiler par elle, et dans ce cas c'est facile, on n'a qu'à se laisser aller, en se réfugiant derrière l'illusoire sécurité de barricades législatives.

Mais assimiler, c'est autre chose, et c'est possible, mais ça suppose au départ que les minoritaires que nous sommes doivent au moins posséder la maîtrise de la langue qui véhicule la culture dominante, pour y choisir librement, et en connaissance de cause, ce qui viendra enrichir notre culture à nous. Le reste, c'est de la traduction, et c'est bon pour les maladies vénériennes et les pluies acides.

Ce n'est pas l'anglais qui menace le français, c'est le mauvais français. Ce n'est pas l'anglais qui nous a fait enfourcher le « joual », c'est l'ignorance de la langue anglaise qui nous a fait prendre pour des mots français des mots qui étaient anglais. Mais il était bien difficile, n'est-ce pas, de distinguer une langue d'une autre, puisque nous n'en connaissions qu'une seule, et encore, à moitié.

Or, ce n'est pas le doublage en français, laissez-moi vous dire, qui va améliorer la qualité de la langue française au Canada, et il y a quelque chose d'inquiétant, pour ne pas dire inconséquent, à voir nos artistes de la scène et de la télévision enfourcher aussi frivolement le cheval de bataille de la loi 109, eux qui n'ont cessé depuis trente ans de s'approprier le mérite et les succès de la Révolution tranquille.

Qu'ils veuillent augmenter leurs revenus, j'en conviens, ils ne vivent pas très gras, encore qu'ils se partagent, surtout par la télévision d'État, une part avantageuse des subventions canadiennes consacrées à la culture. À moins que Madame Bacon, comme d'autres ministres avant elle, ne veuille à nouveau récupérer les artistes à des fins politiques, mais alors, qu'elle confie le dossier aux Affaires sociales, ce serait au moins plus cohérent.

Et moins hypocrite. Car au moment où on prétend vouloir améliorer la situation de l'industrie cinématographique au Québec, le gouvernement confie le destin ultime de ses politiques culturelles au grand argentier de Provigo.

On a confondu avec la culture des petits pois.



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

Paul-Émile Borduas : le Contrat Global . . .

SON nom est écrit en lettres de feu sur la façade du Musée des beaux-arts de Montréal. En beau néon rouge : BORDUAS. Disons tout de suite qu'il s'agit là de l'une des plus belles expositions jamais présentées par l'auguste établissement de la rue Shebrooke, à l'occasion du 40^e anniversaire du *Refus Global*. Pour la première fois, on peut contempler dans son ensemble l'oeuvre du peintre de Saint-Hilaire, de 1922 jusqu'à sa mort, dans la plus triste solitude, à Paris, en 1960. Elle se poursuit jusqu'au 7 août.

Celui qui l'a conçue, François-Marc Gagnon, a superbement relevé le défi qu'il s'était lancé : nous faire admirer les tableaux de Borduas, comme Borduas les voyait lui-même, car l'artiste veillait toujours scrupuleusement à ses accrochages. L'événement nous consolera aussi, s'il se peut, d'avoir appris la semaine dernière que Montréal sera privée cet été des *Cent Jours d'Art Contemporain*.

Hier, au lancement, le gratin en complet gris de la nouvelle bourgeoisie montréalaise s'était donné rendez-vous au vernissage, petit carton d'invitation montrant délicatement patte blanche à l'entrée, comme on tient un mouchoir de dentelle, entre le pouce et l'index. Hormis Jean-Paul Mousseau, dans son méticuleux débraillé de chauffeur de bétonnière, les signataires du *Refus Global* eux-mêmes affichaient une élégance qui n'aurait pas mis à honte les chiffonniers haut de gamme de la grande avenue. Autre temps autre style, la soie a remplacé les jupes de jute.

Mais c'est de *Contrat Global* dont on croyait entendre parler hier en écoutant le président du Musée, Bernard Lamarre, de la société Lavalin, nous affirmer le plus sérieusement du monde que « pour nous, les hommes d'affaires, Borduas, c'est le précurseur du Québec ». Je n'en veux pas au mécène, dont l'intérêt de son épouse pour la peinture eut permis à Borduas de vivre moins chichement si les ingénieurs-conseils de l'époque avait manifesté quelque préoccupation en matière esthétique qui dépassât *The Group of Seven*. Mais Bernard Lamarre était encore en culottes courtes, et il faut dire qu'hormis Marius Dufresne, qui construisait tous les ponts de Duplessis, le génie-conseil des années quarante au Québec portait plutôt sur l'entretien des jувénats de Nicolet.

Comme si un tel discours avait sa place dans l'événement d'hier, le président du Musée nous a même entretenus de ses stratégies d'acquisitions. J'ai cru un instant qu'il parlait des *takeovers*: « C'est notre technique, d'ailleurs, dit-il, d'acheter du vivant d'un peintre, d'abord parce l'artiste en a besoin pour vivre, et les prix montent ensuite, ce qui est un avantage considérable ». Il a dit, M. Lamarre, « acheter du Borduas » comme on dit manger du chinois, rue de Lagachetière. Je n'ai entendu personne rugir, mais j'ai senti le sol bouger imperceptiblement sous mes pieds. Paul-Émile Borduas se retournait dans sa tombe.

(suite de la page 19)

Mais tout cela est superfétatoire . . .
Je ne voudrais pas surtout pas gâcher la fête. Mais je crois que Borduas ne fut le précurseur de personne, sinon de lui-même et de son art, et surtout pas, soyons honnêtes, des hommes d'affaires, ni d'aujourd'hui ni de demain, ignares ou soigneusement cultivés. Il est une manière ingrate et ignorante de récupérer un grand artiste au profit d'une collectivité parce qu'elle hume enfin le doux parfum du succès, et qu'à force de renifler ses réussites, elle se grise des combats solitaires des autres.

Déjà, avoir détourné son nom pour l'accoler à un Prix du Québec, alors que Borduas détestait l'État, vomissait l'État, comme mépris pour son oeuvre, cela il me semble suffisait déjà amplement. Son cri fut celui d'un marginal impardonnablement lucide, et ce cri, il n'aurait aucune raison de ne pas le rugir encore aujourd'hui, cette fois peut-être du haut d'un *high rise*, ne serait-ce que pour nous rappeler par exemple que l'enseignement des arts plastiques dans nos écoles publiques constitue, après quarante ans d'un manifeste transformé en pièce d'archives pour fins collectionneurs, rien de moins qu'un désastre colossal, un assassinat de l'âme, avec l'arme la plus humiliante de toutes, la bêtise.

Pour un Borduas élégamment rempaillé pour la plus grande gloire d'une société pourtant si jeune, mais déjà si obèse de sa propre réussite, combien de Borduas assassinés sous l'éclair injurieux des néons ?



Jean-V.

DUFRESNE

▲ Montréal

Plaidoyer pour l'imitation

EN Cour Supérieure, à Montréal, hier, on devait débattre d'une question existentielle : les personnages fictifs sont-ils protégés par La loi sur les droits d'auteur ? Mais le législateur dans toute sa sagesse aurait-il pu prévoir qu'on invoquerait un jour la loi pour assurer le respect de son authenticité à un personnage aussi inepte, insignifiant et carrément imbécile que le beau Jean-Paul ? Puisse en ce jour de deuil la magistrature contrite observer une minute de silence par sympathie pour le respecté juge Derek Guthrie, chargé de présider aussi noble cause.

L'imitation d'un personnage fictif, il s'agit là bien sûr d'une question parfaitement irrecevable, puisque sans l'imitation, d'abord la fiction ne pourrait exister, les singes n'auraient jamais pu se multiplier, la race humaine encore moins, qui sait encore si difficilement faire la distinction entre une truite et un crapaud. La Sainte Bible quant à elle aurait été un four même à compte d'auteur, et Gutenberg s'en serait tenu pour sa part à la technique éprouvée du *finger-painting*. Car l'imitation est l'essence même de la vie, sur terre comme au ciel, et surtout à la télévision.

À quelques milliers de degrés Celsius près, toutes les étoiles se ressemblent, et si les tulipes ne peuvent être confondues avec le cactus, c'est que, tout simplement, elles ont choisi de ressembler à la Hollande, et que la Reine Béatrix, on l'a vu à Ottawa, ressemble à Lord Durham comme les Suisses à l'horloge coucou.

Quant aux Québécois, société distincte oblige, ils ne sont jamais parvenus à ressembler à autre chose qu'eux-mêmes, ce qui n'est pas un mince accomplissement, c'est-à-dire à imiter les personnages qui les imitent sur le petit écran. C'est ainsi qu'on a fini par croire que ce crétin achevé de Jean-Paul existait réellement, encore que dans l'esprit de sa créatrice, telle est peut-être d'ailleurs la conception qu'elle se fait de l'*Homo Quebecensis*, depuis ses affrontements virils avec les garagistes de l'Association des courtiers en assurance-automobile.

Je soumets respectueusement au juge Guthrie que la question n'est pas tellement de savoir si l'on imite ou pas, mais si l'on imite bien ou mal, ce qui ne me paraît pas être du ressort d'un tribunal. Mais puisque la cause est inscrite au rôle, il est bien tard pour faire des représentations. Lise Payette s'imité depuis sa tendre enfance et ma foi y réussit assez bien, dans le genre des bonnes causes attendries, comme pour sauver la race, si on oublie la saga du catalogue Eaton qu'elle jugea naguère constituer un excellent auxiliaire pédagogique pour l'émancipation féminine. Mais passons.

(suite de la page 21)

Son Jean-Paul, lui, tente d'imiter ceux qui au Québec nous tiennent lieu de héros -- vivement *Dynastie* ! au moins ces types-là ont du fric -- ou alors, Jean-Paul, plus pervers encore que ne le souhaitait son auteur, tente d'imiter les phantasmes de cette dernière, et il n'est certes pas de mon ressort de conclure qu'il y soit parvenu, j'espère bien pour elle ; car Jean-Paul, honnêtement, ne vaut pas l'alcôve du psychiatre, tout juste, et à peine, le récamier des *Dames de coeur*. Quant au comédien qui joue Jean-Paul Belleau, je suppose qu'il doit s'appeler aussi Jean-Paul Belleau, et que son nom véritable est un nom fictif.

Pour ce qui est d'André-Philippe Gagnon, il imite ses propres imitations, et quant à General Motors, elle ne fait qu'imiter un concept de voiture qui s'imité elle-même depuis l'invention du moteur à combustion interne, quelques options en plus. Nous en arrivons aux Japonais, qui imitent General Motors. À leur tour ils dénicheront sûrement bientôt un petit Gagnon aux yeux bridés pour imiter André-Philippe, qui imite Jean-Paul, qui imite les phantasmes de Lise Payette, qui imite les personnages des romans Harlequin, mais à la sauce québécoise : dans la cuisine, s'est-elle plainte l'autre jour dans un grand élan de coalition pour la sauvegarde de la culture française en Amérique.

Jean-Paul se servira donc de sa cédille non seulement pour faire jouir ces dames, mais pour l'art du bon parler. Dans un cas comme dans l'autre, que d'efforts inutiles. Mais heureusement pour l'avenir de la francophonie, les budgets pour les décors de Radio-Canada sont parcimonieux par les temps qui courent. Et si jamais ils s'arrêtent de courir, je ne veux pas y être, moi, pour voir Jean-Paul draguer la belle-sœur d'un sherpa en panoramique contre l'Anapurna.

Voilà ce que je voulais vous dire, Votre Honneur, je ne voulais pas forcer les portes du prétoire, mais à titre de citoyen je croyais pouvoir être entendu dans une cause dont les conséquences sont les plus imprévisibles, et qui dépassent les compétences ordinaires d'un tribunal, fût-il présidé par un juriste aussi clairvoyant que vous. Non, mais vous voyez un peu, Robert Bourassa accusé d'outrage à la magistrature pour avoir feint d'assumer les fonctions de premier ministre ? Jean Chrétien pour avoir joué les Brutus, Lucien Bouchard, pour avoir prétendu au rôle simultané de Pierre Trudeau et de René Lévesque, fédéraliste et séparatiste tout à la fois, comme s'il ne suffisait pas de s'afficher conservateur ?

Au fait, Monsieur le Juge, dans un tout autre ordre d'idées, Jean Peron existe-t-il ?



Jean-V. DUFRESNE

▲ Montréal

Les cimetières napolitains

JE l'aimais bien, moi aussi. La seule fois que je l'ai rencontré, il avait un trac fou. Il y a bien une quarantaine d'années de cela. Ayant déjà triomphé à Paris, il allait chanter pour la première fois devant une foule monstre pour l'époque, 5,000 spectateurs au Chalet de la Montagne.

Il avait trouvé le temps de m'accueillir dans sa loge et de gri-bouiller pour moi sur un chiffon de papier les premiers vers de *Moi, mes souliers*, une chanson que je n'avais entendue qu'une fois, sur un 78-tours, gravé par la compagnie Compo, à Lachine. Pure gentillesse à l'endroit d'un journaliste débutant, et combien flatté.

Bon, voilà, il est décédé, et si je m'attache à ce souvenir, c'est pour chasser un curieux malaise, à la lecture des journaux depuis dix jours. Je n'arrive pas à me réconcilier avec l'expression démesurée d'un deuil aussi grandiloquent. Les Québécois que nous sommes sont-ils à ce point assoiffés de mythes pour comparer Félix Leclerc tour à tour à un chêne, à un père, à un grand-père, à un géant politique, à un prophète de la race, et quoi encore ? Doris Lussier a dit, lui, que « c'est tout un pan de la *nation* qui s'effondre ».

Je ne crois pas qu'il se voulait tout cela. Poète, oui, mais le Québec en compte beaucoup qui ont écrit aussi bien que lui. Musicien, son talent n'était pas celui d'un grand innovateur. Mais, chansonnier, il fut l'un des plus merveilleux artisans, dans un genre dont on ne soupçonne pas la maîtrise qu'il exige. Porteur de l'avenir québécois, accoucheur d'une nation pour certains, je dirais que son regard était plutôt tourné vers un passé riche de valeurs idylliques, mais à vrai dire sans trop de liens avec les réalités d'une société contemporaine. Je dirais qu'il avait même quelque chose de *réactionnaire*, dans la mesure où il avait choisi de conserver des valeurs patrimoniales, plutôt que de chercher à les transformer. Et peut-être après tout n'avait-il pas tort ? Les précurseurs ne sont pas nécessairement des révolutionnaires, et on peut à la rigueur reconnaître dans son attachement rustique pour la nature, les grandes intuitions qui alimentent aujourd'hui la pensée écologique. Réactionnaire, alors, n'est pas le terme juste. Disons qu'il était un révolutionnaire à rebours.

Mais qu'il fut l'un ou l'autre, comme Lise Payette l'a observé, il n'a pas plus besoin d'un pont rebaptisé à son nom que René Lévesque n'avait besoin d'un boulevard pour assurer sa postérité. Et surtout pas du pont qui mène à l'île d'Orléans, (si d'aventure l'idée trottait quelque part dans la tête des commissaires de la toponymie), où il s'était comme barricadé non sans amertume parce que les Québécois n'avaient pas tous dit oui, un certain 20 mai de 1980. C'était son choix.

(suite de la page 23)

Et il n'avait pas besoin non plus de cette démesure qui a transformé, deux semaines durant, nos médias en cimetières napolitains, ni de ces surabondants témoignages, tout sincères qu'ils soient, dont certains avaient l'architecture sentimentale du monument élevé à la mémoire de Victor-Emmanuel.

Il en est qui trouveront mes propos blessants, et pourtant je vénère l'artiste qu'il fut, l'artiste qu'on oublie toujours, en fin de compte, lorsque l'artiste meurt, peut-être parce que le deuil, dans son essence, est toujours affreusement égoïste, jusqu'à s'approprier la sépulture du défunt pour mieux l'honorer.

Ce que je veux dire, c'est qu'il y a quelque chose de pathologique dans notre façon de liquider avec autant de complaisance publique l'inventaire de la destinée québécoise, lorsque meurent des hommes et des femmes de cette stature-là. On dirait que les Québécois que nous sommés désespèrent de ne jamais plus pouvoir susciter des figures aussi remarquables dans l'avenir, comme si notre Histoire allait fermer boutique et, qu'avant d'éteindre, il nous fallait nous payer un dernier grand *happening mortuaire*.

C'est avoir mal lu Félix Leclerc que de lui rendre hommage de cette manière. Si le beau vieillard avait pensé un seul instant que le Québec allait mourir avec lui, son coeur, combien plus pudique que le nôtre, ne se serait pas arrêté de battre.



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

À la défense de l'encre Carter

ÇA Y EST, tous les pédagogues vont me tomber dessus, et je prie les dieux que cette chronique soit absente de toute faute d'orthographe. Ils ne me le pardonneraient pas, moi non plus.

Après les dioxines et les furanes, le sujet de rigueur, au Québec, c'est l'alphabétisation. On n'a qu'à dépouiller les statistiques. L'analphabétisme, c'est comme la rouille, lorsqu'elle crève comme un furoncle sur la peinture, le mal est déjà fait. C'est une oxydation lente, elle attaque tout, les plus scolarisés n'y échappent pas, et on se ramasse tout étonnés avec une culture de *minounes*.

Cette semaine, le premier ministre Mulroney faisait à Toronto la lecture d'un conte de fées, entouré de mignons enfants, pour annoncer dans une garderie un subside de \$110 millions pour redresser la situation, désastreuse au Canada, où l'on compterait près de 20 % d'illettrés « fonctionnels » ; c'est-à-dire incapables d'utiliser leur langue maternelle pour communiquer normalement, même lire un chèque, ou déchiffrer une facture d'électricité d'Hydro-Québec, encofe qu'ici, même la chatte du concierge des HEC n'y retrouverait pas ses petits.

Situation scandaleuse, phénomène mondial si l'on veut, mais combien plus inquiétante pour le Québec français, car alors l'analphabétisme fait ses taches de rouille dans l'âme de son avenir. Pour Montréal, c'est à réfléchir davantage, dans une ville qui roule sur la voie rapide de la formidable influence nord-américaine.

Première illusion : croire qu'à lui seul un outil législatif (la Loi 101 est un bel exemple) peut sauver la race. Les lois, de tout temps, on les adopte parce qu'elles possèdent un caractère répressif, même et tout autant celles qui sont destinées à assurer la protection des droits fondamentaux. Sans quoi on n'en aurait nullement besoin. Elles sont faites, en quelque sorte, pour conjurer une menace qui vient de l'extérieur.

Mais lorsque la menace surgit du dedans de nous-mêmes, qu'est-ce qu'on fait ? Lorsqu'on découvre que le bobo n'est plus simplement le cinéma américain ou les multinationales, ni le canal 12 ni le fleuriste McKenna, ni la *Gazette* ni un dépanneur du West-Island, mais le ministère de l'Éducation, le Conseil des ministres, le Parti Libéral, l'opposition péquiste, l'Assemblée nationale, en somme nous-mêmes, alors, là, qu'est-ce à dire ?

(suite de la page 25)

Et pourtant, telle est la situation. À l'heure présente, nul élève du Secondaire V — ils sont 50,000 au Québec — n'est tenu de subir l'épreuve d'un examen de français écrit du ministère de l'Éducation pour décrocher son diplôme et assurer son entrée au cégep, puis à la Faculté. Ce qui risque, n'est-ce pas, de donner des ingénieurs qui construisent des ponts à l'envers, des jugements aussi lisibles qu'une ordonnance du médecin, des journalistes incapables de toute objectivité, parce qu'ils n'ont pas les mots pour dire les faits.

Entendons-nous : il existe au niveau des commissions scolaires locales un examen obligatoire de français au Secondaire IV et V, et pour obtenir son diplôme l'élève doit avoir accumulé les 12 crédits rattachés au programme établi par le ministère.

Il existe aussi depuis trois ans des examens ministériels de français oral, et en lecture. Ce qu'il faut lire dans la déclaration du ministre Claude Ryan, cette semaine, n'est pas une réforme pédagogique, mais l'expression d'une *volonté politique* pour réaffirmer l'importance de la langue maternelle dans l'économie générale de l'enseignement. Fort bien, mais comme pour toute loi ou règlement, ceux qui voient une panacée dans l'élévation de la langue maternelle au niveau plus prestigieux d'une sanction ministérielle, risquent fort de déchanter.

Car en fin de compte, c'est peut-être pour avoir jeté le bébé avec l'eau de la bassinet, dans les années soixante, qu'on connaît aujourd'hui un taux aussi effarant de dysfonctions linguistiques. Pour éviter la bastonnade des pédagogues, je m'empresse ici de les convaincre que je ne veux pas faire l'apologie du b — a — ba.

Bien sûr, à l'époque, nous étions moins nombreux, la gestion par objectifs n'était pas inventée, l'ordinateur ne réclamait pas sa gargantuesque ration de plasma informatique, et on avait moins de matières inutiles à enseigner. Et donc un peu plus de temps pour l'apprentissage.

Alors j'y vais de ma recette pédagogique, pour suggérer par où on devrait peut-être commencer. D'abord, interdire par décret constitutionnel l'utilisation du stylo à bille, qui glisse trop aisément sur la feuille et empêche de bien former ses lettres. Décréter l'usage rigoureusement obligatoire de la « petite plume » et de l'encre Carter (ou Waterman, au choix des commissions scolaires locales). Fournir gratuitement un « cahier de roulement » par classe, qu'on se passe d'élève à élève.

Maintenant, il faut vous expliquer. Le cahier de roulement était fait de papier glacé. L'élève en héritait qui avait obtenu les meilleures notes en français la semaine précédente. Il avait le privilège redoutable d'y consigner la dictée lue à haute voix. Alors, mes enfants, avant d'écrire pécuniaire avec un e accent grave, on y pensait sérieusement. Car il fallait gratter l'horrible faute avec une petite lame de rasoir, en effleurant à peine, et récrire comme il faut le mot par-dessus. Cela, immanquablement, vous faisait un pâté odieux, le cahier de roulement était marqué à jamais d'une souillure injurieuse honteusement identifiable, et il se trouvait trente gentils camarades pour vous pointer du doigt : « Tiens, c'est encore Dufresne qui a fait ça ! ».

Alors, le français, on l'apprenait.



Jean-V.

DUFRESNE

▲ Montréal

L'Armistice et nous autres

EN tout cas, ne comptez pas sur le ministère de l'Éducation de notre distinct Québec pour que vos fils et vos filles en sachent un peu plus long sur la barbarie, l'héroïsme, la grandeur, l'incompétence militaire, et la boue et la merde qui ensevelirent quatre années durant, jusqu'à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de 1918 — c'était demain — quelque chose comme 66,655 de ceux qui furent nos pères ou nos grands-pères. Sans compter ceux qui furent fusillés sous ordre des cours martiales britanniques, parce qu'à l'époque on condamnait pour haute trahison ceux qui n'en pouvaient plus d'avoir trop vu de ventres ouverts.

Ils n'auront été, somme toute, que les victimes d'une certaine conception de l'Histoire chez certains Québécois, véritables morpions régionalistes mordant au cul de leurs obsessions laurentiennes, qui du haut de leur standing institutionnaliste à Québec ont décidé cette semaine au ministère que distribuer des documents sur la Première Grande Guerre publiés par le ministère des Anciens combattants, risquait de déplaire aux purs et durs des retranchements rinistes. Je les cite en me prosternant devant leur jugement — pour mieux vomir — : « Permettez-moi aussi de vous souligner que l'emphase (dans les documents) mise sur l'existence de la nation canadienne plutôt que sur la reconnaissance des deux peuples fondateurs risque de soulever des remous dans les milieux nationalistes, par exemple ».

Et c'est signé d'une bonne âme, Suzanne Beaulieu, directrice aux Communications du ministère, dont je présume à sa décharge qu'elle n'a fait que transmettre le diktat d'un quelconque comité chargé d'approuver la distribution de ces documents historiques à la veille de l'Armistice.

Mais les faits sont là. Que le ministère prenne soin d'approuver ce qui circule dans nos écoles, j'en suis, mais les mobiles qui ont incité le comité à les refuser tiennent d'une interprétation sénile et politiquement abrutée de l'Histoire, ou alors témoignent de préjugés et d'une indélicatesse sans nom, comme s'il n'y avait pas d'autre temps et d'autre lieu pour s'interroger sur nos petits conflits constitutionnels dont ils font leur gagne-pain.

(suite de la page 27)

Et voici d'autres arguments invoqués par le ministère pour justifier son refus : « L'hommage rendu aux anciens combattants se confond principalement avec une glorification de leurs faits d'armes avec comme toile de fond, une chronologie des principales batailles auxquelles ils ont pris part. En termes éducatifs, la documentation laisse croire que la guerre a des effets positifs : elle fabrique des héros et consolide la nation ».

La guerre n'a pas eu d'effets positifs ? Chers fonctionnaires, allez demander aux cadavres de Vimy à qui vous devez vos libertés syndicales. Aux Boches, peut-être ? Et demandez-vous pourquoi depuis Stalingrad la moindre parcelle de terre russe est plus sacrée qu'une icône. Et demandez-vous aussi pourquoi il vous flatte tant de glorifier, parce que cela fait votre affaire, les misérables assoiffés de liberté dont le chef Louis Riel repose dans un petit cimetière oublié de Saint-Boniface. Allez poser la question à celui qui écrit dans son exil australien de la Rébellion de 1837, l'inconsolable *Canadien errant*.

Et vous osez ajouter dans votre lettre un émouvant plaidoyer : « Or, lorsque l'on discute de ces questions avec les jeunes, il importe, d'abord et avant tout, de tirer des leçons du passé et de les amener à réfléchir sur les affres de la guerre et sur les moyens de résolution non guerrière des conflits ». C'est bien le temps de philosopher, quand les loups étaient dans Paris !

Et le bouquet : « En outre, le silence sur l'opposition des Canadiens français à la conscription obligatoire peut être vu comme une erreur ou un oubli, et dénoncé par certaines personnes ». Votre ignorance de l'Histoire vous fait oublier, elle aussi, qu'en '14 la Nouvelle-Zélande et l'Australie s'opposèrent également à la conscription. Et votre ignorance veut bien oublier, de plus, que si les Canadiens français ont dit non à King, le Québec a compté dans les rangs de l'armée canadienne plus de volontaires per capita que toute autre province canadienne.

Ne me dites pas que c'est à cause de la Dépression et qu'on ne trouvait pas de travail. Les Prairies des années trente, victimes de la sécheresse, les Terre-Neuviens victimes de la famine, n'étaient pas à l'époque moins pauvres que les habitants de la vallée du Saint-Laurent.

L'héroïsme n'est pas nécessairement une glorification de la guerre, même la plus juste. Elle peut être, tout simplement, un linceul de dignité pour revêtir le corps d'un jeune homme qui, un demi-siècle après, pourrit encore sous l'herbe des Flandres.

N'êtes-vous pas gênés, parfois, chers fonctionnaires, de constater que les pays amis que cette jeunesse a défendus au prix de sa vie, témoignent plus de respect pour elle que vous ne le faites vous-mêmes ?

Mais ne craignez pas le courroux de Claude Ryan pour autant. Il est d'accord avec vous. Et j'en suis étonné.



Jean-V.

DUFRESNE

▲ Montréal

Et vivement la dictée !

PEUT-êTRe l'étonnante victoire de Jean-Christian Pleau aux compétitions mondiales d'orthographe remettra-t-elle la dictée à l'honneur, non seulement dans les programmes des établissements secondaires, mais jusqu'à l'université. En tous cas, on peut toujours rêver. Il devrait bien se trouver, à la faculté de Droit, à Polytechnique ou aux Hautes Études commerciales, une petite demi-heure par semaine, quelque part dans le fouillis des matières qu'on y enseigne, pour encourager l'exercice de l'écriture.

On voit mal un arpenteur-géomètre ignorant les complexités de la géométrie, un magistrat ignorant celles du Code, un comptable qui ne saurait pas compter. Et que dire d'un journaliste qui écrirait « au son » ? Vous me direz que, parfois, on dirait bien. Enfin, et pour tout dire, on voit mal aussi une société distincte incapable de distinguer ce en quoi elle prétend l'être.

Deux malheurs se sont abattus sur la pédagogie québécoise du haut des officines de la grande réforme de l'éducation, dans les années soixante. Le premier, que la langue et son usage constituent une spécialité, l'écriture n'étant utile, par conséquent, qu'à ceux qui en feront profession, communicateurs, écrivains, publicitaires ou professeurs de langues. En somme, que servirait-il d'enseigner l'imparfait du subjectif à un Gaspésien ? Nous avons déjà entendu des énormités pareilles.

Le deuxième, qu'une nouvelle technologie, comme l'informatique et toute la quincaillerie audio-visuelle, a rendu caduc l'apprentissage de la langue écrite, un peu comme si le dessin était devenu inutile parce que les frères Lumière ont inventé le cinéma.

Dans le premier cas, on a fait fi d'une discipline pourtant essentielle au développement psycho-moteur de l'enfant, cependant qu'on prive l'adulte d'une discipline essentielle pour la maîtrise de la connaissance. Dans le deuxième cas, on est victime d'une ignorance de l'évolution des apprentissages humains, comme si une nouvelle technique réduisait à néant l'utilité de celles qui la précédaient. Comme si la Renaissance avait pu avoir lieu sans le Moyen-Âge, comme si Picasso aurait pu avoir lieu sans les grottes de Lascaux quarante siècles avant lui.

(suite de la page 29)

Et dans les deux cas, on ignore aussi les nécessités de la compétence dans un Québec qui prétend orgueilleusement avoir enfin amorcé le virage technologique. On ignore enfin une donnée essentielle que des recherches récentes ont mis au jour : il ne suffit pas d'être diplômé pour échapper aux ravages de l'analphabétisme. On ne compte plus les titulaires de maîtrise et même de doctorat, victimes d'un emphysème de l'esprit, incapables de monter l'escalier de la dissertation la plus élémentaire.

Notre champion de l'orthographe, Jean-Christian Pleau, est étudiant en lettres. Il a raté d'une demi-faute, dit-il, le premier rang au classement général. Il avait oublié un accent grave sur la proposition « à » devant un mot.

« Quand je me suis relu, toute mon attention s'est portée sur les mots difficiles. Mais c'est un réflexe de la main qui a manqué ». Cette explication à elle seule souligne toute l'importance de l'apprentissage de l'écriture.

J'écoutais hier le président du Parti québécois, Jacques Parizeau, rallier ses troupes autour de la langue. Fort bien. Le sort qu'entend faire la Cour suprême aux articles de la Loi 101 sur l'affichage public au Québec le servira peut-être à souhait, si les magistrats s'avisent de les juger incompatibles avec la Charte des droits et libertés.

Mais l'inverse serait porteur de désolantes illusions si l'on considérait alors que la victoire est acquise du seul fait d'une décision juridique. Car à force de ne pas savoir écrire, les yeux finissent par suivre la main, et on finit bientôt par ne plus savoir lire.

Ni dans une langue ni dans l'autre, d'ailleurs.



Jean-V.

DUFRESNE

▲ Montréal

Comme un vieux film de guerre

IMAGINEZ le vieux Lancaster qui rentre d'une mission, trois moteurs en panne, hélices en drapeau, son mitrailleur de queue charcuté, la moitié d'un aileron arraché, à sec de carburant, son train d'atterrissage bloqué à mi-course, le co-pilote hors de combat, tous feux de pistes éteints, dans le brouillard impénétrable de la vieille Angleterre.

Les équipes au sol scrutent l'horizon bouché. Les brancardiers attendent. Le vieux bombardier apparaît soudain, comme une énorme épave aérienne, fantôme qui traîne de l'aile, décroche, se rétablit à la dernière seconde, décroche encore. *On a wing and a prayer*, comme disent les aviateurs. Ça se passait habituellement à l'aube. Aujourd'hui, à Ottawa, ça se passera vers 10 h 30, une heure plus tard dans les Maritimes, si vous écoutez Radio-Canada.

Et on saura alors ce qu'il reste du misérable zinc qui porte à ses flancs le numéro 101, percé de trous de balles comme si on l'avait passé à la machine à coudre. Des films de guerre comme ceux-là, on n'en fait plus. Avouez que, dans le genre épique, on a rarement vu mieux. Du beau cinéma en noir et blanc, et à l'époque on avait plus pitié pour les vieux Lancaster que pour leurs équipages.

Imaginez maintenant que le commandant de la base ressemble plutôt à un gérant de caisse populaire qu'à un héros radieusement moustachu de la bataille de Grande-Bretagne, qu'il porte des lunettes et un nez long, et qu'au lieu d'une douzième tasse de thé servi par le *padre*, il achève son sixième verre de lait.

Wing Commander Robert Bourassa est imperturbable.

Je vous laisse imaginer la fin du film. Ayant héroïquement survécu depuis 1978 aux quatre barrages de la DCA suprême, le vieux Lancaster linguistique va-t-il pouvoir résister au cinquième tir des canons à perruques d'Ottawa ?

Je n'en sais strictement rien. Mais je sens qu'au-delà de toute l'hostilité que la Loi 101 a suscitée, nos concitoyens anglophones, qui ne l'avoueront jamais, pas plus qu'un gentleman n'oserait avouer en société qu'il sait jouer du saxophone baryton, se sont malgré tout pris d'affection pour le misérable document péquiste — j'écris misérable, dans le sens où Victor Hugo l'entendait, naturellement. Qui sait, un jour, peut-être, la loi 101 rejoindra-t-elle le vieux Lancaster et le char russe T-34 au Musée de la Guerre ? Après tout, on a bien réhabilité Louis Riel.

(suite de la page 31)

Faudra attendre la réplique finale de Wing Commander Robert Bourassa, juste avant la fin du film. Mais la rumeur veut déjà que le célèbre caricaturiste de la *Gazette*, Aislain alias Terry Mosher, aurait fait son deuil des délices constitutionnelles québécoises et, ayant présumé d'un jugement trop favorable au bilinguisme intégral des affiches de la rue Sainte-Catherine, quitterait bientôt Montréal pour le *Toronto Star*. Un traître, Terry, si tout cela est vrai. Mais je le comprendrais. Chacun, à sa manière, préfère ses affiches unilingues, et ce n'est pas ce qui manque à Toronto.

Quant à moi, j'aime bien aussi les Plaines, les Rocheuses, les abords du canal Rideau, le quartier chinois de Vancouver. Mais Montréal ne serait plus pour moi Montréal si on cessait d'y goûter le charme inimitable des accents si variés que prêtent à ma langue les anglophones qui la parlent. Jusqu'à celui des père et fils du *Bon Marché*, à la télévision.

Et sans relancer les ossements de la grand-mère de Bill Johnson, du *Globe and Mail*, qui sont enterrés au cimetière de Côte-des-Neiges — j'ai pourtant moi aussi quelques tibias d'aïeule enfouis du côté de Prince-Albert — j'ai pour argument qu'une affiche de plus ou de moins qui grince au vent ne va pas réveiller pour autant nos ancêtres. Et s'il faut que la Cour suprême décide ce matin que les enseignes du petit commerce possèdent une opinion — les sachets de sucre dans les restaurants jouiront-ils aussi de la liberté d'expression ? — j'espère, pour le repos de ces dépouilles, que ces opinions seront affichées avec la discrétion que réclame leur sommeil.

J'ai confiance — si la Cour proclame le droit à l'affichage bilingue — que nos concitoyens anglophones du Québec n'abuseront pas de ce droit recouvré pour trahir à force d'abus le visage français de notre pays. Mais s'il fallait, contre toute élémentaire sagesse, que la Cour reconnaisse aux commerces anglophones le droit d'afficher en anglais seulement, alors dans mon âme et conscience, je déclarerai ce tribunal mon ennemi de toujours.



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

Les chefs de cabinet

VOICI que le gouvernement Mulroney nous annonce des coupes sombres dans les dépenses publiques. Et ça tout l'air sérieux, car ce sont les chefs de cabinet qui les premiers vont en faire les frais. Douze ministres d'État devront remplacer les leurs par de vulgaires « adjoints-exécutifs » qui ne pourront s'accréditer ni du titre pompeux ni des émoluments de cette espèce curieuse qui grouille et grenouille dans toutes les capitales du globe, à mi-chemin des latrines du pouvoir et du salon de la race.

Mais qu'est-ce qu'un chef de cabinet ? Il n'existe pas de définition précise. En principe, il s'agit d'un homme, quelquefois une femme, entre la trentaine et la cinquantaine, généralement bien éduqué, avec tout juste ce qu'il faut de parchemins, de pantalons à pli ou de tailleurs à prétoire et jabot de mousseline, et de bonnes manières aussi pour bien faire les choses et porter avec l'aisance détachée qu'il faut la serviette de cuir initialée de son honorable-supérieur.

En principe, le chef de cabinet doit afficher une grande neutralité parce que son rêve le plus somptueux, pour lequel il sacrifierait ses phantasmes les plus vitaux, c'est d'incarner aux yeux des fonctionnaires qu'il terrorise, la notion cosmique de l'État. De cette illusion il croit tirer tout son pouvoir. En réalité, tout le monde sait qu'un chef de cabinet est un partisan indéfectible, capable des pires ignominies pour servir ses maîtres politiques, ou les trahir par exemple au lendemain d'un désappointant congrès à la direction du parti.

Pour tout dire, c'est un *butler* de l'aristocratie gratteuse de papier format-ministre, dépositaire des intrigues et des secrets d'officines politiques, espèce de personnage de cour italienne en costume de ville dont le premier rôle consiste à ourler quotidiennement la couche intellectuelle de son maître pour en éloigner tous les soupirants intéressés, et le soustraire à toutes les influences pernicieuses de la plèbe des contribuables et autres citoyens suspects qui pourraient affecter à la longue sa conception de la démocratie. Il possède aussi dans ses tiroirs des recettes capables de composer les poisons les plus vifs, transmises génétiquement depuis la plus haute Antiquité. Et un jeu de couteaux superbement affûtés, comme dans l'expression populaire « *les couteaux volent bas* ».

Les chefs de cabinet à cet égard se ressemblent tous, qu'ils servent à Québec, Ottawa, Washington, Paris ou Tokyo, ou dans les hôtels de ville. À vrai dire, ils font partie d'une occulte confrérie planétaire qui n'a rien à envier ni à la franc-maçonnerie ni à la CIA. On les aperçoit parfois à la télévision, à l'occasion de grandes rencontres internationales, toujours à l'écart, furtifs, légèrement inquiets, convaincus que du succès des grands Sommets dépendent leurs aptitudes à gravir toujours plus haut les échelons du pouvoir.

(suite de la page 33)

Car se sont de fameux alpinistes. On les recrute dans les jeunes partisans, on les suit à l'Université, on les déterre parfois dans l'entreprise privée où ils font très jeune cadre. Et alors, à la faveur d'un remaniement ou d'une victoire électorale, c'est soudain comme une nouvelle pousse qui sourd de la glèbe des ambitions. Ceux qu'ils déplacent continueront leur ascension en retournant à l'entreprise privée où leurs connaissances du milieu politique leur serviront à ravir, alors que les moins habiles iront nicher quelque part dans des sociétés de la Couronne.

Plus tard, ils feront le chemin inverse. De l'entreprise privée ils retourneront au service de l'État, cette fois comme candidat ministériel, et leurs connaissances du milieu des affaires serviront les affaires à ravir. À force d'âge, ils toucheront une généreuse retraite, quelques doctorats *honoris causa* et autres peccadilles médaillées pour les plus brillants, et leurs enfants seront assurés d'une place dans les meilleures maisons d'enseignement privé de la nation.

Mais on trouve encore ici et là des chefs de cabinet qui sortent du peuple. On les reconnaît à leurs semelles plus épaisses, à leur costume moins bien taillé, bref à une certaine anthropométrie sympathique mais qui sied mal il faut dire aux grâces prétentieuses du style gothique parlementaire. Ce sont les seuls en qui les journalistes peuvent détecter une once de sincérité dans les propos, et des accents de fidélité pour leur patron. Mais leur carrière est plus brève. Ils disparaissent souvent, comme le petit oiseau blanc sur le dos du buffle, aussitôt que la bête est abattue.

Il ne faut pas confondre les chefs de cabinet avec les fonctionnaires et les députés. Ils font partie d'une race à part, honnie par les uns et les autres, qu'ils tiennent à l'écart du pouvoir réel. Ils réduisent leurs efforts jusqu'à l'insignifiance, dénaturent leurs conseils à destination du ministre par un jeu de subtiles censures, et tiennent les assemblées élues pour un ennuyeux anachronisme avec lequel il faut bien vivre. De là l'existence des commissions parlementaires.

Vivent les compressions budgétaires.



Jean-V.

DUFRESNE

▲ Montréal

LUNDI SOIR, LUNDI NOIR

ÉVIDEMMENT, je ne possède pas d'élevage de vison, je ne fabrique pas de vaccins, j'habite le rez-de-chaussée d'un triplex sans ascenseur, et bien que rompu à l'ordinateur pour écrire, je fais mes gammes tous les jours sur une Remington 1927 qui ressemble au monument de Victor-Émmanuel. Alors, les pannes d'électricité, j'aime ça.

Ce soir-là, comme tout le monde, je suivais le hockey, à la télé. L'image a eu une drôle de façon de disparaître, en grésillant, comme aspirée par un trou noir. J'ai regardé en face, suis sorti dans la rue, j'ai reniflé le fond d'air froid comme une chatte à l'automne, et j'ai eu l'intuition que cette panne-là n'était pas une panne ordinaire.

J'aime les pannes d'électricité, comme les grosses tempêtes de neige, celles qui durent longtemps, trois jours, avec des autobus abandonnés de travers dans la rue, portières ouvertes. Quand on peut faire du ski de fond rue Sainte-Catherine, comme en 1972. Ou qu'on voit un adulte retombé en enfance, initier son chiot de saint-bernard dans un banc de neige propre. Ou qu'on grimpe le chemin de la Côte-des-Neiges quasiment en cordée, et que dans la tourmente vous apparaît le visage d'une Anglaise de vingt ans qui vous invite à prendre le thé.

Montréal, alors, fait silence, et rêve. Les voitures ne roulent plus, elles rôdent, sans bruit, comme dans un aquarium. Il suffira d'une bougie au restaurant pour vous croire amoureux. Comme dans un aquarium.

Et j'ai rêvé moi aussi lundi soir, si bien que le lendemain j'ai honni les journaux, toujours là pour tout expliquer, évoquer le lundi noir comme un krach, s'inquiéter des exportations de gigawatts-à-Boubou, parler de vandalisme, et faire l'éloge, je vous le demande, de ce minable groupe électrogène de 600 ampères du Forum, s'étant pris pour La Grande, et qui a tout gâché. On ne saura jamais si Claude Lemieux est phosphorescent dans l'obscurité.

Mais j'ai fait une belle découverte en écoutant le reste de la partie sur le transistor. J'ai imaginé des passes, des bâtons élevés, des mises en échec plus extraordinaires que la télé ne pourra jamais m'en montrer. Parce que la télévision, c'est l'imaginé, mais la radio, c'est l'imaginaire.

J'ai même imaginé Johnny Gagnon. Ça vous dit quelque chose, Johnny Gagnon ? Misérables amateurs, dont la mémoire s'arrête à Maurice Richard ! C'était en 1937. J'avais sept ans, l'époque et l'âge d'André Mathieu que ma belle grande soeur Jacqueline m'avait emmené entendre jouer *La Marche des éléphants* à l'auditorium du Plateau.

(suite de la page 35)

Dans ces années-là de la Dépression, pour remplir le Forum, on distribuait gratuitement les billets dans les écoles. Tiens, si Claude Ryan veut remettre le hockey à l'honneur dans les polyvalentes, il devrait commencer par là. Ça nous changerait des gueules à Mercedes-Benz dans les loges.

Deux ans plus tard, une lamentation énorme emplit le ciel de Montréal. C'était septembre, je crois, et j'ai reniflé le fond froid de l'air comme une chatte à l'automne. C'était la guerre.

Et alors, tous les néons de la rue Sainte-Catherine se sont éteints. La liberté était en panne. Cela dura cinq ans. De vrais néons qui faisaient toutes sortes de dessins multicolores en arabesque, envoyaient des flèches invitantes contre la porte d'entrée de *Chez Patee* (c'était l'antonyme de Harry Ship, un sérieux pégroïde, celui-là). Les néons du *Alberta Lounge*, eux, rue Peel, près de la gare Windsor, c'étaient des néons verts, injurieux. Et le pianiste était noir. Jeune et déjà énorme. Il s'appelait Oscar Peterson.

Lorsque les sirènes hurlaient, pour nous habituer au *blackout*, c'était grand congé de devoirs et de leçons. Des hommes mystérieux à casques d'acier passaient de maison en maison en criant : « Blackout !, Blackout !, » si fort que nous étions sérieusement inquiets qu'Hitler en personne pût les entendre depuis Berlin. Notre plaisir, c'était de nous munir nous aussi d'une lampe de poche teintée bleue, et répéter après eux : *Blackout !, Blackout !*. Nous nous croyions dans Londres, et nous épinglions les quartiers bombardés sur une grande carte à mesure que BBC par ondes courtes racontait l'enfer du « blitz ».

Avant de nous envoyer à nos chambres, notre mère fermait une dernière fois les yeux sur nos jeux de guerre, dans la baignoire noircie par les débris incendiés de cuirassés en carton, découpés dans des boîtes de Kellog.

/ Moi, j'ai coulé le *Hood*, le *Bismarck*, le *Prinz Eugen*...

LE SKYDOME INONDÉ**Toronto la folle célèbre
à ciel ouvert son toit
magique****Jean-V. Dufresne**
envoyé spécial

TORONTO — Il aura suffi d'un rayon laser commandé depuis les mille pieds de la tour du CN pour plonger 55 000 Torontois dans le plus pur ravissement de l'enfance. Or, à quoi rêvent les enfants de toutes les villes du monde lorsqu'il pleut à boire debout ? À danser dehors sous la pluie. Et on a dansé, samedi soir, sous le dôme déployé du Skydome, jusqu'à l'inondation.

En costumes grecs, hawaïens, lituaniens, indiens, japonais, papous, coréens, mexicains, de la Barbade aux Balkans, du Yukon au Yucatan, j'en rajoute, en patins à roulettes, en cuissardes de cyclistes mauve et jaune, en arsenal de samourais, en jupettes de lolitas, en cerceaux de nymphettes, bref en Torontois et Torontoises qui s'étaient dits pour une fois qu'il était enfin temps de rallier le monde des villes ayant autre chose à montrer que le kitsch parvenu de la pétante prospérité.

Bienvenue, chers concitoyens du bout de la 401, bienvenue dans la confrérie bétonnée des grands stades.

Depuis 1977, (les Blue Jays sont venus au monde un 7 avril dans une tempête de neige) que nos stoïques spectateurs de la ville-reine assistent détrempés au baseball, qu'ils rêvent eux aussi comme les Montréalais d'un stade à l'abri de la grêle venue des Grands-Lacs, que pensez-vous qu'il advint, samedi, le grand soir de la plus improbable

inauguration depuis qu'on a planté le dernier crampon dans le rail du Canadien Pacifique, au siècle dernier ? Eh bien, il pleuvait sur Toronto comme sur Brest ce soir-là et sur la multitude qui avait versé jusqu'à 200 \$ pour son strapontin, le ciel était soupe aux pois. Eh bien, Toronto a bu en chantant debout jusqu'à la dernière goutte, vous entendez, cette averse pourtant annoncée des heures à l'avance par la météo. À ciel ouvert, pour célébrer un toit qui peut se fermer en 20 minutes !

Mais on s'en fout. Car Toronto n'était venue, ni pour le spectacle, ni pour Oscar Peterson au piano, ni pour André-Philippe Gagnon qu'imitait si bien Brian Mulroney, ni pour l'Orchestre symphonique de Toronto, ni pour les parvenus en limousine blanche (qu'on aurait dit sortis des vitrines de Classy tant ils n'apprendront jamais l'art de porter le tuxedo), ni pour Mickey Mouse, en visite depuis Orlando, ni pour les cuisses dures des gymnastes, les rubans bleus des danseuses aérobiques, ni pour les parachutistes descendus du brouillard en fleurs multicolores, ni pour les nouveaux 31 968 hot-dogs-steamés - à l'heure de McDonald's.

Non. Toronto était venue voir l'énorme, enveloppante, maternelle, symphonique coupole de 11 000 tonnes d'acier en dentelle, s'ouvrir comme si vous étiez sous la tour Eiffel et que la tour Eiffel s'était mise à bouger toute seule, aussi lentement, aussi majestueusement déployée, treize étages au-dessus, qu'un vaisseau spatial de Star Wars.

(suite de la page 37)

Et alors, on vit apparaître la plus délicieuse absurdité torontoise, dans ce stade payé 500 \$ millions pour être au chaud et à sec. On vit des centaines de parapluies se déployer, des milliers de sacs de plastique se rabattre sur les indéfrisables, des boîtes de McNuggets servir de chapeau et, sur l'interminable parquet de béton inondé comme à la mousson, glisser, fouiller, trébucher, pirouetter, se diluer dans un magma de tafetas liquide et de paillettes ruissellantes et rutilantes, 4 000 participants qui célébraient la gloire du déluge en chantant « Open the Dome, Open the Dome ! », dans une *conga-line* qui figure déjà, ce matin, toute mouillée, au livre des records Guinness.

Mais pourquoi donc avoir ouvert le toit sous la pluie, quasiment gâché le spectacle, risqué de griller des centaines de projecteurs, ruiner le piano d'Oscar et déboîter mille chevilles ? Parce qu'on escalade le mont Everest tout simplement parce qu'il est là. Parce qu'on ouvre un toit tout simplement parce qu'il est fait pour s'ouvrir. Parce que Toronto voulait s'ébahir, se convaincre qu'il ne suffit plus d'avoir des immeubles aux fenêtres lamées d'or pour prétendre à la notoriété métropolitaine. Le pain, sans les jeux, ce n'est pas très romain. Et le toit dont on rêvait depuis un quart de siècle, c'était le plus beau Meccano que Toronto ait jamais offert à ses grands enfants.

Vous croyez les Torontois puritains ? Ce fut bref, mais éblouissant, cinq secondes à peine, le plus beau petit derrière de majorette qu'on ait jamais projeté sur un écran électronique de 115 pieds de largeur par trois étages de hauteur depuis l'invention de la télévision. Et la culotte à faire sourciller les *blue-rinse* presbytériennes de Rosedale, exhibait en grosses lettres un graffiti gentiment paillard : « Dome ». Et nos Torontois, vous voyez ce qu'un stade leur fait faire, ils ont crié bravo comme si Lady Di leur était apparue.

À l'étage des loges qui se louent 225 000 \$ pour dix ans, par des riches qui vont passer ça sur l'impôt, ce qui fait que ce sont les contribuables de Saint-Anicet qui vont payer

la moitié du champagne sablé à 225 \$ la bouteille pour l'oseille en tuxedo de Bay Street, c'était samedi soir la plus belle anarchie, tant l'inauguration a failli ne pas avoir lieu. Dans les couloirs encore poussiéreux de placoplâtre, on pouvait voir une hôtesse livrer à la course une bouteille de Chivas Regal dans chaque main. Et, derrière elle, un concierge affolé courir en s'enfargeant dans le tuyau d'un aspirateur et qui allait enlever les derniers signes d'un chantier qui sentait si bon encore la craie, le bran de scie, et je ne sais quoi de si neuf, comme un cadeau ouvert en secret avant Noël.

Beau, le Skydome ? Si vous aimez les bétonnières. L'acoustique ? On s'en fout aussi, un stadium est fait pour faire du bruit, et comme disait le père Brouillet, les guitares c'est fait pour chanter, pas pour s'entendre penser. Peut-être que le Skydome est fait aussi pour faire de l'escalade deux frites dans chaque main, quant à y être, vu l'angle périlleux des gradins du troisième niveau. Et un gazon artificiel qui se pose en laizes à fermeture-éclair. Et 47 écrans de télé, et cet écran électronique plus net que la Sony dans votre salon, reliée à tous les satellites de la planète, si fascinant qu'on se surprend à contempler sur lui le spectacle qui se déroule pourtant là, qu'on a payé pour le voir droit sous ses yeux : comme pour choisir entre deux images qui sont la reprise en direct l'une de l'autre.

Mais le plus beau du stade, c'est qu'il est au cœur de la ville, pas à Montréal-Est. À une double croche du Roy Thompson Hall, à cinq minutes du O'Keefe Center, à deux pas de la superbe aiguille qui pique le firmament torontois. Cela fait du monde dans la rue, et ce sont les rues, tout compte fait, qui font les villes.

Au fait, est-on parvenu à soulever enfin la toile de Taillibert ?

Lorsque j'ai quitté le Skydome, il pleuvait toujours. Mais 30 000 ballons lâchés dans le brouillard faisaient comme des étoiles. C'était à qui les rattraperaient.



Jean-V.

DUFRESNE

▲ Montréal

ZAP ! FINI ! KAPUT !

APRÈS avoir regardé une demi-heure de *Disparaître*, j'ai décidé de liquider toutes mes actions québécoises avant le grand krach culturel, politique, démographique, économique que Lise Payette nous a annoncé dimanche dans l'intimité mortuaire du petit écran de Radio-Canada.

J'ai décidé de disparaître, moi aussi, mais je n'attendrai pas l'an 2000, alors que mon patrimoine ne vaudra plus rien sur le marché obligatoire de l'inexistence et que le tiers de la population québécoise, a-t-on prétendu, aura déjà pris le chemin de la Diaspora. Je m'en vais me recycler tout de suite, perfectionner mon anglais pour doubler mes frères et mes soeurs au fil d'arrivée de l'assimilation. Bref je ne vais pas attendre qu'il n'y ait plus de savon pour me faire blanc comme un lys.

N'allez pas croire que je m'en vais emprunter la 401 et déménager à Toronto, comme mes compatriotes du West-Island dans les années 70. Pas la peine, c'est Toronto qui déménage chez moi, je n'ai qu'à l'attendre. Dix ou vingt ans, c'est pas la fin du monde, c'est juste la fin de mon nom. Mes petits-enfants s'appelleront Birch, c'est la même espèce d'arbres. Du bois dur, mais flexible, on n'est quand même pas fou. Je perdrai ma langue, bien sûr, mais on ne m'empêchera sûrement pas de parler avec l'accent de Portage and Main. Immigré à rebours, je serai mon propre pays d'accueil.

Ce ne sont pas les « faits » qui m'ont fait peur dans cette émission. Ils sont connus depuis belle lurette, il n'y a rien de bien nouveau, ni la langue menacée, ni le vieillissement, ni la dénatalité, ni la menace du « péril jaune » sous un autre nom, encore qu'ils ont été choisis, ceux que j'ai entendus en tous cas, avec le même parti pris qu'exige le metteur en scène de sa costumière. On trouve tout cela dans n'importe quelle conférence de presse du Conseil du patronat québécois.

Ce qui est nouveau, c'est la complaisance considérée comme l'un des beaux-arts, comme l'une des formes les plus raffinées du marketing médiatique.

Mme Payette s'est présentée à nous comme si nous lui avions naguère voté le mandat de porter sur ses seules épaules toute la responsabilité de l'histoire québécoise, une *magna mater dolorosa* venue faire pour nous le bilan des angoisses d'une génération qui suinte son défaitisme indécrottable depuis le lendemain du référendum.

(suite de la page 39)

Dénatalité en effet. Comme si le Oui qu'on nous réclamait en 1980 était un oui conjugal pour la plus grande gloire d'un coût démographique qui nous eût alors protégés(es) à jamais d'un ultime tarissement de la race. Rien de cela n'est dit, ou dit aussi crûment, mais tout y était, à commencer par le choix d'une trame musicale d'obsèques nationales. À côté, les funérailles de Sir Winston Churchill, c'était la fête à Saint-Dilon.

Quant à y être, j'aurais préféré la marche funèbre de Chopin. Le ton était donné, le pessimisme était de rigueur, enchâssé dans le scénario, gravé dans le sillon d'une voix d'une fausse sobriété documentaire qui convenait, faut-il dire, à une veille de Mercredi des Cendres.

Je me suis senti comme dans le roman de Jean Simard, *Félix*, qui ayant survécu à une grande peine d'amour, avait écrit que son coeur était comme Hiroshima après la bombe. Ou André Gide, dans *L'Immoraliste*, si je me souviens, qui écrivit qu'il voulait pleurer, mais que son coeur hélas était plus aride que le désert.

Alors j'ai fermé la télé, regardé une dernière fois l'album de photos de famille, effacé quelques traces de mon inutile existence canadienne-française, salué une dernière fois l'Irlande de grand-maman, en me disant que les démographes vont bien se charger d'éteindre la dernière lumière avant de partir, puisque, leur tâche accomplie, ils seront les derniers employés de la terre de Caïn. Avec Lise Payette, bien sûr, fidèle au pays jusqu'au dernier épisode des *Dames de coeur*.

Mais alors, quelle rédemption, je me suis souvenu de Victor Hugo, né à Besançon, alors que son siècle avait deux ans, je le répète, qui écrivit quelque part dans un livre que *s'il en reste un, je serai celui-là*. Et j'ai décidé de rester, moins à cause de lui que pour donner l'illusion aux immigrants qui vont nous succéder que nous ne sommes pas tous des perdants, n'en déplaise à la Notre-Dame-des-Sept-Douleurs du petit écran de Radio-Canada. Sait-on jamais, il pourrait s'en trouver quelques-uns pour vouloir causer avec nous dans notre langue pour encore un petit bout de temps.

Ne vous en faites pas avec la lumière, ma chère Lise, j'éteindrai derrière vous.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

PRIX JULES-FOURNIER 1989

Le prix Jules-Fournier du Conseil de la langue française est attribué à un journaliste de la presse écrite publiée au Québec

- pour sa contribution exemplaire à la qualité de la langue française;
- sans distinction de son secteur d'activité: éditorial, reportage, nouvelles internationales ou locales, chronique des sports, dossiers, etc.

Le candidat doit avoir pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice d'une fonction de journaliste pour le compte d'entreprises de presse:

- quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou toute autre forme de périodiques;
- à l'exception des publications vouées à la défense d'intérêts particuliers: journaux ou bulletins d'entreprises, de l'administration publique ou d'associations.

Le candidat doit résider au Québec, être citoyen canadien ou immigrant reçu.

NOM ET NATURE DU PRIX

Le prix du Conseil de la langue française porte le nom d'un journaliste, Jules Fournier, qui travailla successivement à *La Presse*, au Canada, au *Devoir* et à *La Patrie*, succéda à Olivar Asselin à la direction du *Nationaliste* et fonda aussi son propre journal, *L'Action*.



1884-1918

Le prix est attribué à l'automne de chaque année.

- Le lauréat reçoit une somme de 5 000 \$.
- Le Conseil lui remet aussi un parchemin faisant état des motifs pour lesquels le prix est décerné.
- Les articles primés sont publiés dans la collection «Notes et documents» du Conseil de la langue française.

PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Le journaliste doit:

- présenter lui-même sa candidature ou être proposé par un autre journaliste
 - utiliser le formulaire préparé par le Conseil de la langue française
 - fournir un curriculum vitae
- joindre dix articles originaux et signés, parus entre le 1^{er} août 1987 et le 31 juillet 1989 (Les auteurs de courts articles peuvent présenter plus de dix articles sans dépasser 15 000 mots.)
(Ne sont pas admissibles les articles suivants:
 - les traductions en français d'articles écrits en une autre langue;
 - les articles ayant plus d'un auteur;
 - les entrevues dont l'essentiel ne comprend que des questions et réponses.)
- expédier le dossier de candidature au Conseil de la langue française à l'attention de monsieur Robert L'Heureux, secrétaire.

Toute présentation de candidature doit parvenir au Secrétariat du Conseil de la langue française avant le 30 septembre 1989.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Pour l'attribution du prix, le jury tient compte, notamment, des critères suivants:

- la correction de la langue
- la clarté, la précision et l'originalité du style
- la rigueur de l'exposé.

Le jury se réserve le droit de ne pas accorder le prix s'il le juge à propos.
Les dossiers sont traités confidentiellement.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

On peut obtenir les formulaires d'inscription en s'adressant

- soit à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec
 - soit à la rédaction du journal
- soit au Conseil de la langue française:

Service des communications
Québec (418) 644-2857
Montréal (514) 873-2285